

Plainte d'AT&T contre MCI, pour racket

Les concurrents de MCI ne digèrent pas la façon avec laquelle MCI va se sortir de la protection de la loi sur les faillites (chapitre 11), et en particulier de l'apuration d'une partie importante de sa dette, un avantage face aux investissements des opérateurs, alors que WorldCom est à l'origine d'un monstrueux scandale financier.

MCI accusé de racket par AT&T S'appuyant sur la lutte contre le crime organisé et la législation anti-racket qui en découle, l'opérateur téléphonique AT&T a porté plainte contre MCI, qu'il accuse d'avoir déguisé des appels longue distance en communications locales, et d'avoir routé artificiellement des appels locaux via le Canada. De plus, AT&T aurait payé des commissions injustifiées par l'intermédiaire de communications enregistrées sur son réseau, plutôt que sur celui de MCI. Une pratique qui resterait en cours actuellement. AT&T réclame des dommages et intérêts à MCI, ainsi qu'à Onvoy, sa plainte déposée portant aussi sur le rerouteur de communications à bas prix.